INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (AUTOMNE 2015)

DIRECTION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

DÉSIRÉE-EMMANUELLE DUCHAINE, CONSULTANTE EN ARCHÉOLOGIE

Novembre 2015

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (AUTOMNE 2015)

DIRECTION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

(Nº de permis de recherche archéologique au Québec : 15-DUCD-06)

(Nº de dossier du MTQ : 1104-14-AD03)

(Nº de contrat du MTQ : 850864607)

Rapport présenté au :

Service de coordination des affaires autochtones, de l'archéologie et du Plan Nord
Direction de la programmation et des ressources territoriales
Direction générale des territoires
Ministère des Transports du Québec

Rapport présenté par :

Désirée-Emmanuelle Duchaine, consultante en archéologie
24, rue Sainte-Ursule, app. 2
Québec (Québec)
G1R 4E2
Téléphone : 418 806-4872
Adresse de courriel : desiree_duchaine@hotmail.com

Novembre 2015

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES ii
LISTE DES TABLEAUX iii
LISTE DES FIGURES iv
LISTE DES PHOTOGRAPHIES v
ÉQUIPE DE RÉALISATION vii

1. INTRODUCTION 1
1.1 Mandat 4
1.2 Cadre méthodologique 4

2. INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE 7
2.1 Projet nº 154-93-0480, municipalité de Saint-Henri, route 173, élargissement de 2 à 4 voies divises 7
2.1.1 État des connaissances en archéologie 7
2.1.2 Résultats 7

3. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 30

BIBLIOGRAPHIE 31

ANNEXE A :CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES 32
ANNEXE B : INVENTAIRE DES ARTEFACTS 40

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Identification du projet inventorié sur le territoire de la Direction de la Chaudière-Appalaches 1

Tableau 2. Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Projet nº 154-93-0480, municipalité de Saint-Henri, route 173, élargissement de 2 à 4 voies divises 18

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Localisation générale du projet routier inventorié sur le territoire de la Direction de la Chaudière-Appalaches (Ministère des Transports du Québec, fichier 6600.pdf [extrait]) 2

Figure 2. Localisation sur ortho-photo du projet nº 154-93-0480, municipalité de Saint-Henri, route 173, élargissement de 2 à 4 voies divises (Ministère des Transports du Québec) 10

Figure 3. Limites du projet nº 154-93-0480, municipalité de Saint-Henri, route 173, élargissement de 2 à 4 voies divises (Ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-93-0480, feuillet 3, 2015-06-17) 11

Figure 4. Limites du projet nº 154-93-0480, municipalité de Saint-Henri, route 173, élargissement de 2 à 4 voies divises (Ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-93-0480, feuillet 4, 2015-06-17) 12

Figure 5. Limites du projet nº 154-93-0480, municipalité de Saint-Henri, route 173, élargissement de 2 à 4 voies divises (Ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-93-0480, feuillet 5, 2015-06-17) 13

Figure 6. Limites du projet nº 154-93-0480, municipalité de Saint-Henri, route 173, élargissement de 2 à 4 voies divises (Ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-93-0480, feuillet 6, 2015-06-17) 14

Figure 7. Limites du projet nº 154-93-0480, municipalité de Saint-Henri, route 173, élargissement de 2 à 4 voies divises (Ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-93-0480, feuillet 7, 2015-06-17) 15

Figure 8. Limites du projet nº 154-93-0480, municipalité de Saint-Henri, route 173, élargissement de 2 à 4 voies divises (Ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-93-0480, feuillet 8, 2015-06-17) 16

Figure 9. Croquis stratigraphique de la paroi nord d'un sondage positif réalisé du côté ouest de la route 173 à proximité du chaînage 21+980 24

Figure 10. Croquis stratigraphique de la paroi nord d'un sondage positif réalisé du côté est de la route 173 à proximité du chaînage 22+080 25

Figure 11. Localisation des fondations de quelques bâtiments détruits après les années 1950 et identifiés par le SCAAAPN à partir des plans d'archives du MTQ (Ministère des Transports 2015) 27

Figure 12. Localisation des fondations de quelques bâtiments détruits après les années 1950 et identifiés par le SCAAAPN à partir des plans d'archives du MTQ (Ministère des Transports 2015) 28

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo page couverture : Vue de l'emprise du côté ouest de la route 173 à partir du chaînage 21+500, vers le sud-sud-est (154-93-0480-057)

Photo 1. Vue de l'emprise du côté est de la route 173 à partir du chaînage 20+950, vers le nord-nord-ouest (154-93-0480-015) 19

Photo 2. Vue de l'emprise du côté est de la route 173 à partir du chaînage 21+920, vers le sud-sud-est (154-93-0480-035) 19

Photo 3. Vue de l'emprise du côté est de la route 173 à partir du chaînage 21+200, vers le nord-ouest (154-93-0480-027) 20

Photo 4. Servitude de drainage du chaînage 20+530 à partir du chaînage 5+140, vers le sud-ouest (154-93-0480-084) 20

Photo 5. Servitude de drainage du chaînage 20+920 à partir du chaînage 9+060, vers le sud-ouest (154-93-0480-093) 21

Photo 6. Vue de l'emprise du côté est de la route 173 à partir du chaînage 20+800, vers le nord-nord-ouest (154-93-0480-012) 21

Photo 7. Paroi nord d'un sondage réalisé du côté est de la route 173 à proximité du chaînage 20+230, vers le nord (154-93-0480-003) 22

Photo 8. Paroi nord d'un sondage réalisé du côté est de la route 173 à proximité du chaînage 21+220, vers le nord (154-93-0480-028) 22

Photo 9. Vue de l'emprise du côté ouest de la route 173 à partir du chaînage 21+980, vers le nord-nord-ouest (154-93-0480-078) 23

Photo 10. Paroi nord du sondage positif réalisé du côté ouest de la route 173 à proximité du chaînage 21+980, vers le nord (154-93-0480-082) 23

Photo 11. Nodule de chert mis au jour près du chaînage 21+980, du côté ouest de la route 173 (en plongée) (154-93-0480-082) 24

Photo 12. Vue de l'emprise du côté est de la route 173 à partir du chaînage 22+080, vers le nord-nord-ouest (154-93-0480-090) 25

Photo 13. Paroi nord du sondage positif réalisé du côté ouest de la route 173 à proximité du chaînage 22+080, vers le nord (154-93-0480-091) 26

Photo 14. Vue de l'emprise du côté ouest de la route 173 à partir du chaînage 20+620, vers le nord-nord-ouest (154-93-0480-054) 29

Photo 15. Vue de l'emprise du côté ouest de la route 173 à partir du chaînage 21+090, vers l'ouest (154-93-0480-054 29

ÉQUIPE DE RÉALISATION

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Direction générale des territoires
Direction de la programmation et des ressources territoriales
Service de coordination des affaires autochtones, de l'archéologie et du Plan Nord

Ghislain Gagnon, archéologue

DÉSIRÉE-EMMANUELLE DUCHAINE, CONSULTANTE EN ARCHÉOLOGIE

Désirée-Emmanuelle Duchaine, archéologue, chargée de projet et responsable de terrain (terrain et rédaction)
Laurence Ferland, technicienne en archéologie
Antoine Guérette, technicien en archéologie
Zocha Houle-Wierzbicki, technicienne en archéologie
Ariane Pépin, technicienne en archéologie
Yanik Blouin, cartographe

1. INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats d'un inventaire archéologique réalisé dans l'emprise d'un projet de réaménagement routier localisé sur le territoire de la Direction de la Chaudière-Appalaches du ministère des Transports du Québec (MTQ) (tableau 1; figure 1). Les objectifs de cet inventaire étaient de vérifier la présence ou l'absence de sites archéologiques dans les limites du projet visé et, le cas échéant, de localiser, d'évaluer et d'identifier ceux-ci. Cette approche préventive appliquée par le MTQ vise à protéger les ressources patrimoniales du Québec. Le rapport présente une description du mandat ainsi que les méthodes et techniques utilisées. Les résultats sont ensuite présentés, accompagnés de tableaux, de figures et de photographies. L'inventaire archéologique a été effectué entre le 23 et le 27 octobre 2015 par une équipe constituée d'une archéologue responsable de terrain et de quatre technicien(ne)s en archéologie.

Tableau 1. Identification du projet inventorié sur le territoire de la Direction de la Chaudière-Appalaches

N° de projet	**Localisation et description**	**Date de réalisation**	**Nombre de sondages**	**Résultat**
154-93-1480	Municipalité de Saint-Henri, route 173, élargissement de 2 à 4 voies divises	23 au 27 octobre 2015	306	Négatif

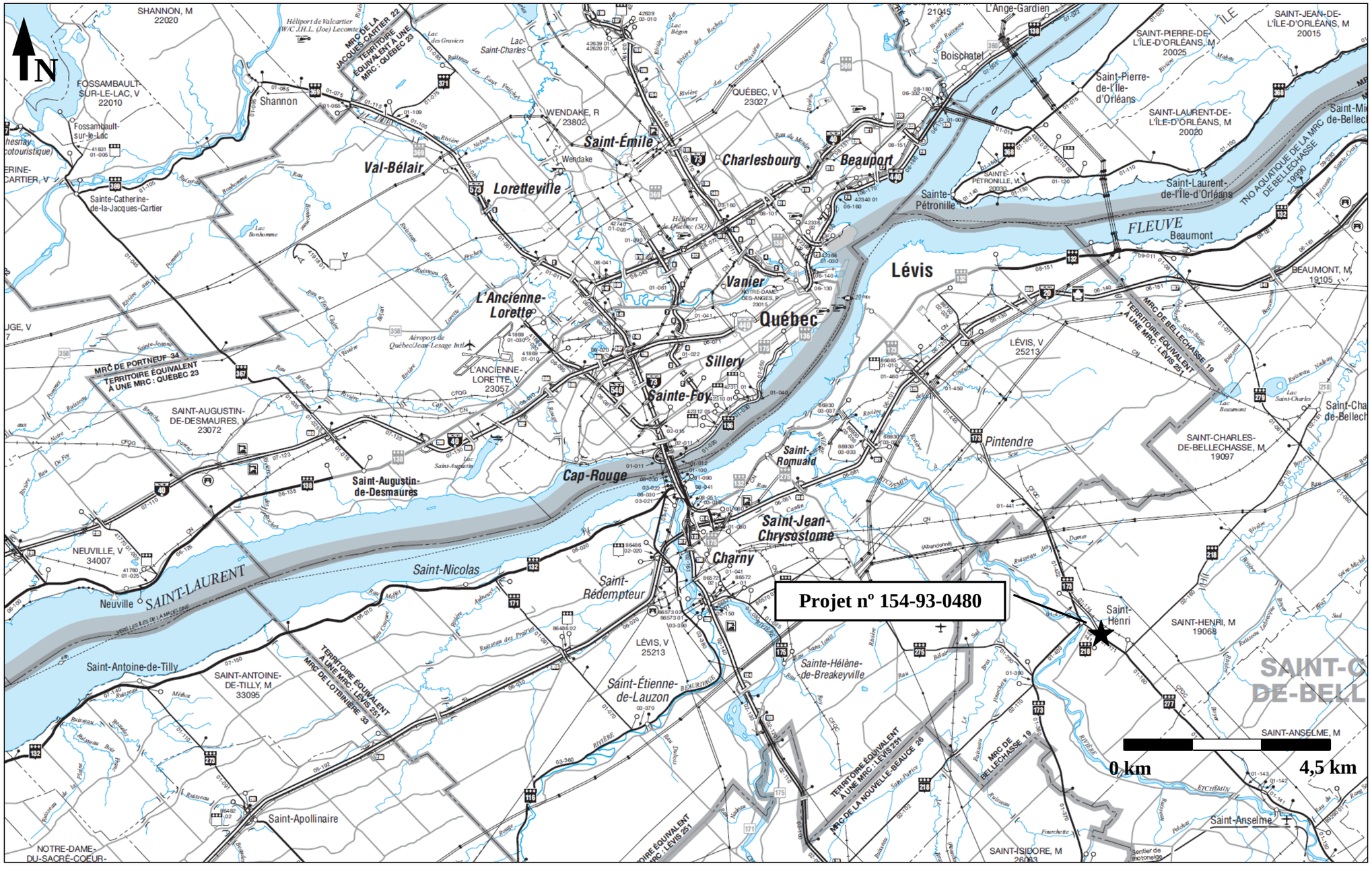

Figure 1. Localisation générale du projet routier inventorié sur le territoire de la Direction de la Chaudière-Appalaches (Ministère des Transports du Québec, fichier 6600.pdf [extrait])

1.1 Mandat

Le mandat tel que décrit au contrat est le suivant :

- Le prestataire doit effectuer les expertises archéologiques requises par le Ministère ainsi que par les lois et règlements en vigueur afin d'évaluer le potentiel archéologique présent dans les limites des projets ciblés pour les territoires gérés par la Direction de la Chaudière-Appalaches.

- Le cas échéant, le prestataire doit proposer des mesures d'intervention et de protection des données et des biens archéologiques.

- Le cas échéant, le prestataire doit effectuer les expertises requises afin de protéger les biens et les données archéologiques dans le but de réduire les impacts relatifs à la présence de patrimoine archéologique dans les limites des projets du Ministère et de réduire les impacts des projets du Ministère sur le patrimoine archéologique.

- Le prestataire doit transmettre au responsable de projet tous les biens livrables soit : un rapport d'étape pour chaque intervention sur le terrain ou lorsqu'exigé par le Ministère et un rapport de recherche par type d'expertises (inventaire et surveillance archéologiques en l'absence de site archéologique connu, fouille et surveillance archéologiques dans les limites d'un site connu, synthèse historique et étude de potentiel archéologique).

1.2 Cadre méthodologique

La méthodologie employée est conforme à celle prescrite par le MTQ :

- Effectuer, préalablement à la réalisation de toute expertise archéologique, les recherches documentaires ayant trait à la réalisation et à la localisation d'inventaires archéologiques, à la présence de sites archéologiques préhistoriques et historiques connus à proximité et dans l'emprise d'un projet de construction devant être inventoriée;

- Effectuer, préalablement à la réalisation d'une expertise archéologique, les recherches documentaires ayant trait à la période historique, tant euroquébécoise qu'amérindienne, aux fins de compréhension d'éventuelles mises au jour de vestiges d'occupation humaine et d'intégration du contexte culturel devant être inclus dans un rapport de recherche archéologique;

- Effectuer, préalablement à la réalisation d'une expertise archéologique, les recherches documentaires permettant la reconstitution théorique de la paléogéographie pertinente à la compréhension de l'occupation humaine ancienne du contexte du projet de construction devant être inventorié;

- Effectuer un ou des inventaires archéologiques visant à vérifier la présence ou l'absence de sites préhistoriques et historiques amérindiens ainsi qu'historiques euroquébécois;

- Une inspection visuelle devra être effectuée sur l'ensemble de l'emprise d'un projet de construction, préalablement à la réalisation d'éventuels sondages exploratoires. L'objectif de l'inspection visuelle est d'identifier tous les secteurs où une intervention archéologique est praticable ou non praticable ainsi que des vestiges archéologiques qui pourraient être visibles à la surface du sol;

- Feront exception aux sondages archéologiques, les affleurements rocheux de surface, les pentes excessives, les zones humides, les cours et les plans d'eau ainsi que les aires où des enlèvements de matériaux meubles ou des bouleversements divers rendent inutile ou impossible la réalisation de sondages archéologiques;

- Les travaux d'inventaires archéologiques seront réalisés par inspections visuelles et sondages manuels systématiquement disposés, en alternance, à tous les quinze ou dix mètres, selon le contexte. Chaque puits de sondage archéologique devra couvrir une superficie minimale de 900 cm². L'excavation de puits de sondage sera réalisée à la pelle en vérifiant minutieusement à la truelle le contenu excavé, en déstructurant le couvert végétal et organique superficiel et en atteignant le niveau de sol considéré stérile. Dans certains cas, des tranchées excavées mécaniquement peuvent également être effectuées.

- Des sondages tests devront être effectués à tous les 500 m sur la ligne de sondages centrale ou à chaque fois que le terrain présente des différences significatives ou des particularités au niveau stratigraphique. Chaque sondage test devra avoir des dimensions de 50 cm sur 50 cm et atteindre une profondeur minimale de 80 cm. Les coupes stratigraphiques des sondages tests devront être dessinées. Enfin, les coordonnées géographiques ainsi que l'altitude de chacun d'eux devront être enregistrées.

- Lorsqu'un site archéologique est découvert ou identifié au cours d'un inventaire archéologique, celui-ci doit être localisé, délimité puis, qualitativement et quantitativement évalué;

- Lorsque des biens archéologiques sont mis au jour lors de sondages ou observés en surface, des sondages supplémentaires doivent être réalisés en périphérie à une distance maximale de cinq mètres les uns des autres afin de déterminer l'étendue et de procéder à l'évaluation du site archéologique identifié;

- Les sondages supplémentaires réalisés en périphérie d'un sondage positif devront être de 50 cm sur 50 cm et être excavés à la pelle;

- Les biens archéologiques identifiés dans les sondages devront être localisés par rapport à la couche de sol de référence;

- Toutes les mesures, plans et relevés stratigraphiques et photographiques nécessaires à la compréhension des biens archéologiques seront prises;

- Tous les sondages positifs devront être précisément localisés en fonction de l'arpentage existant ou sinon arpentés sur le terrain à partir d'un point de référence identifiable et tous

les sondages effectués devront être comptabilisés; sondages archéologiques positifs et négatifs différenciés;

- Dans le cas de l'implantation d'un quadrillage ou d'alignements de sondages, un plan de référence devra être préparé et joint au rapport;

- Tous les sondages archéologiques devront être obligatoirement remblayés;

- Tout aménagement, structure ou organisation de l'espace, de nature anthropique, à l'état de vestige autre qu'archéologique, devra être l'objet d'une description détaillée, d'un relevé cartographique à l'échelle du plan de construction, d'un croquis et d'un relevé photographique;

- Chaque site archéologique identifié devra être évalué en tenant compte de son intégralité physique et une description de son contexte environnemental devra être complétée;

- Le cas échéant, le prestataire devra proposer des mesures de protection, de sauvetage, de fouille et de mise en valeur du patrimoine archéologique identifié dans l'emprise d'un projet de construction, en fonction des caractéristiques des sites archéologiques éventuellement identifiés ainsi que de la menace appréhendée par la réalisation des travaux devant être effectués par le Ministère ou pour le compte de celui-ci.

L'équipe de recherche s'est conformée à l'ensemble des exigences méthodologiques applicables en vertu des caractéristiques de l'intervention.

2. INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

2.1 Projet nº 154-93-0480, municipalité de Saint-Henri, route 173, élargissement de 2 à 4 voies divises

2.1.1 État des connaissances en archéologie

Selon le registre de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC 2015a), aucun site archéologique n'est actuellement connu dans une zone d'étude de 2 km de rayon ayant comme centre le projet visé par l'intervention archéologique (figure 2). D'autre part, la consultation du registre cartographique des sites et zones d'interventions archéologiques du Québec tenu par le MCC a révélé que deux inventaires archéologiques ont été réalisés dans les limites de cette même zone (Artéfactuel 2012i et Pintal, J.-Y. 2007) (MCC 2015b). Ces interventions ont été réalisées dans le cadre du réaménagement des tronçons de la route 173 situés au nord et au sud du projet. Enfin, le Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ) indique qu'aucun bien culturel immobilier n'est localisé dans la zone d'étude (MCC 2015c).

2.1.2 Résultats

Un inventaire archéologique a été réalisé dans le cadre du projet d'élargissement de 2 à 4 voies divises de la route 173, du chemin St-Jean-Baptiste au giratoire nord de St-Henri (figure 2). L'emprise requise pour les travaux est localisée entre les chaînages 20+180 et 22+690. Elle s'étend donc sur une longueur de 2 510 m et sur une largeur variant entre 32 m et 77 m incluant deux servitudes de drainage s'étendant sur une longueur globale de 1 685 m et une largeur variant de 7 à 8 m, pour une superficie totale approximative de 130 500 m² (figures 3 à 8; tableau 2). Cette intervention a été réalisée entre le 23 et le 27 octobre 2015 par une équipe constituée d'une archéologue responsable de terrain et de quatre technicien(ne)s en archéologie sous le permis de recherche archéologique no 15-DUCD-06.

Une inspection visuelle de l'emprise a d'abord été effectuée. La topographie de l'emprise est généralement plane. En plus de la route 173, de ses accotements pavés ou gravelés et de larges fossés de drainage, l'emprise du projet comprend des bandes de terrain empiétant dans les limites de champs en culture en bien en friche, présents surtout dans les portions centrale et nord du projet (photos 1 à 3). Ces derniers sont souvent traversés par des fossés de drainage. C'est également le cas pour deux servitudes de drainage reliant la route 173 et le chemin des Îles d'une largeur variant de 7 à 8 m qui ont également été inventoriées (photos 4 et 5). De manière générale, une ligne de sondages a été réalisée de chaque côté de la route 173. La présence de nombreuses entrées asphaltés et gravelées a limité la réalisation de sondages, surtout dans la portion sud du projet (photo 6). Les sondages qui ont été effectués du côté est de la route 173 entre les chaînages 20+180 et 21+000 témoignent d'ailleurs de l'important niveau de perturbation dans cette portion du projet. En effet, ces sondages ont permis d'observer la présence, sous la tourbe et l'humus correspondant à un sable humique brun foncé, moyennement compact, contenant des cailloutis et des racinettes (0,12-0,15 m), d'un remblai très compact correspondant à un sable moyen très légèrement limoneux brun orangé contenant des cailloux anguleux et

subanguleux (0,30 m) (photo 7). Quant aux sondages réalisés dans les limites de l'emprise traversant des champs en friche ou en culture, ils ont généralement permis d'observer, sous la tourbe et l'humus (niveau 1) (0,07-0,08 m), la présence d'un niveau de labour correspondant à un limon légèrement sableux brun foncé à brun grisâtre, compact, contenant des cailloux anguleux (niveau 2) (0,25-0,35 m) reposant sur un sol naturel correspondant soit à une argile ou encore à un limon sableux à argileux gris verdâtre tacheté rouille très compact (niveau 3) (0,10-0,25 m) (photo 8). En plus de la compacité du sol naturel précédemment décrit, la présence de la nappe phréatique a quelque peu limité la profondeur de plusieurs sondages dans certains secteurs du projet.

Par ailleurs, à proximité du chaînage 21+980, du côté ouest de la route 173, un nodule fracturé de chert brun foncé a été mis au jour à l'interface des niveaux 2 et 3 précédemment décrits (photos 9 et 10; figure 9). La surface de ce nodule de chert, mesurant approximativement 0,12 m de longueur sur 0,07 m de largeur semblait naturel puisqu'elle ne présentait pas de retouches intentionnelles (photo 11). La procédure d'évaluation en cas d'un sondage positif a alors été appliquée et tous les sondages supplémentaires ainsi réalisés se sont avérés négatifs. Notons que plusieurs sources de chert sont connues sur la Rive-Sud. Ce nodule de chert aurait pu être transporté à cet endroit par le glacier il y a plusieurs milliers d'années. Du côté est de la route 173, près du chaînage 22+080, un autre sondage s'est révélé positif en raison de la découverte de quelques artefacts historiques dont un clou forgé et des tessons de terre cuite fine blanche dans un remblai observé sous la tourbe (niveau 1) (0,04-0,05 m) et correspondant à un limon sablonneux brun grisâtre, compact à très compact, contenant des cailloux anguleux et subanguleux ainsi que des lentilles de sable gris (niveau 2) (0,55-0,60 m) (photos 12 et 13; figure 10; annexe B). Encore une fois, la procédure d'évaluation a été appliquée bien que cette dernière ait été limitée en raison de la présence d'une fosse septique immédiatement à l'est du sondage et d'un fossé de drainage à l'ouest. En somme, les sondages supplémentaires réalisés à 5 m au nord et au sud du sondage positif se sont également révélés négatifs.

En ce qui concerne la présence de fondations de quelques bâtiments détruits après les années 1950 et identifiés par le SCAAAPN à partir des plans d'archives du MTQ (figures 11 et 12), une inspection visuelle de leur localisation présumée a été effectuée. Dans tous les cas, les aménagements anthropiques (entrées gravelées, fossés de drainage, etc.) ont de toute évidence conduit du moins à l'arasement voire à l'enlèvement complet de ces fondations (photos 14 et 15).

En plus d'une inspection visuelle, 306 sondages ont été réalisés. Cependant, l'intervention n'a pas conduit à la découverte de nouveaux sites archéologiques. Bien que deux sondages se soient révélés positifs (un nodule de chert et quelques artefacts historiques), les sondages supplémentaires qui ont été réalisés à proximité de ces derniers n'ont pas permis d'identifier des vestiges archéologiques témoignant de l'occupation des lieux au cours de la préhistoire ou de la période historique antérieure au XXe siècle. Les travaux du MTQ peuvent donc être réalisés sans qu'il n'y ait de contrainte du point de vue de l'archéologie. Par ailleurs, advenant la découverte fortuite, en cours de travaux, de vestiges associés aux fondations de quelques bâtiments détruits après les années 1950 et identifiés par le SCAAAPN à partir des plans d'archives du MTQ, aucune intervention archéologique supplémentaire ne sera requise étant donné que ces derniers ne présentent pas d'intérêt archéologique.

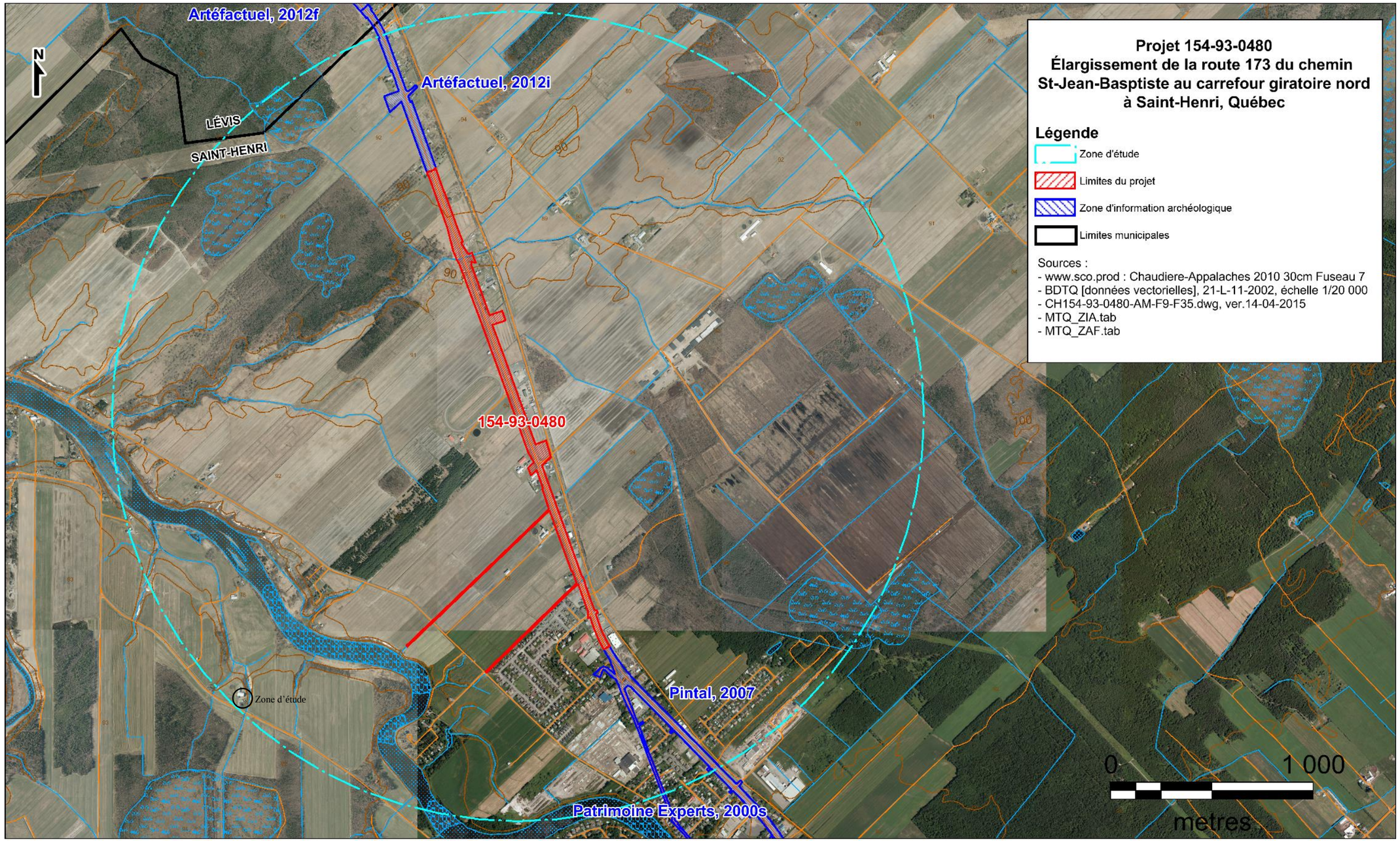

Figure 2. Localisation sur ortho-photo du projet nº 154-93-0480, municipalité de Saint-Henri, route 173, élargissement de 2 à 4 voies divises (Ministère des Transports du Québec)

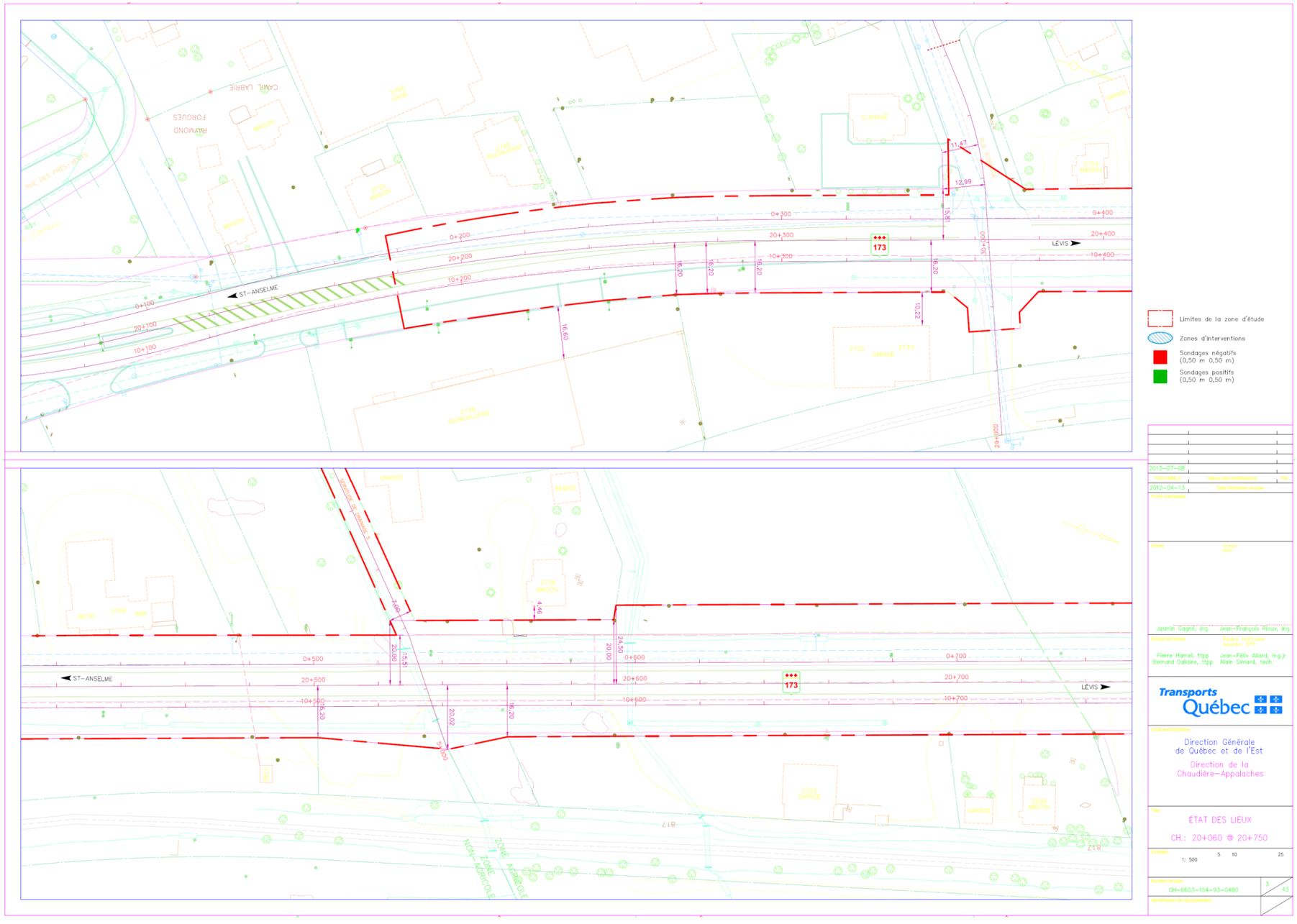

Figure 3. Limites du projet nº 154-93-0480, municipalité de Saint-Henri, route 173, élargissement de 2 à 4 voies divises (Ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-93-0480, feuillet 3, 2015-06-17)

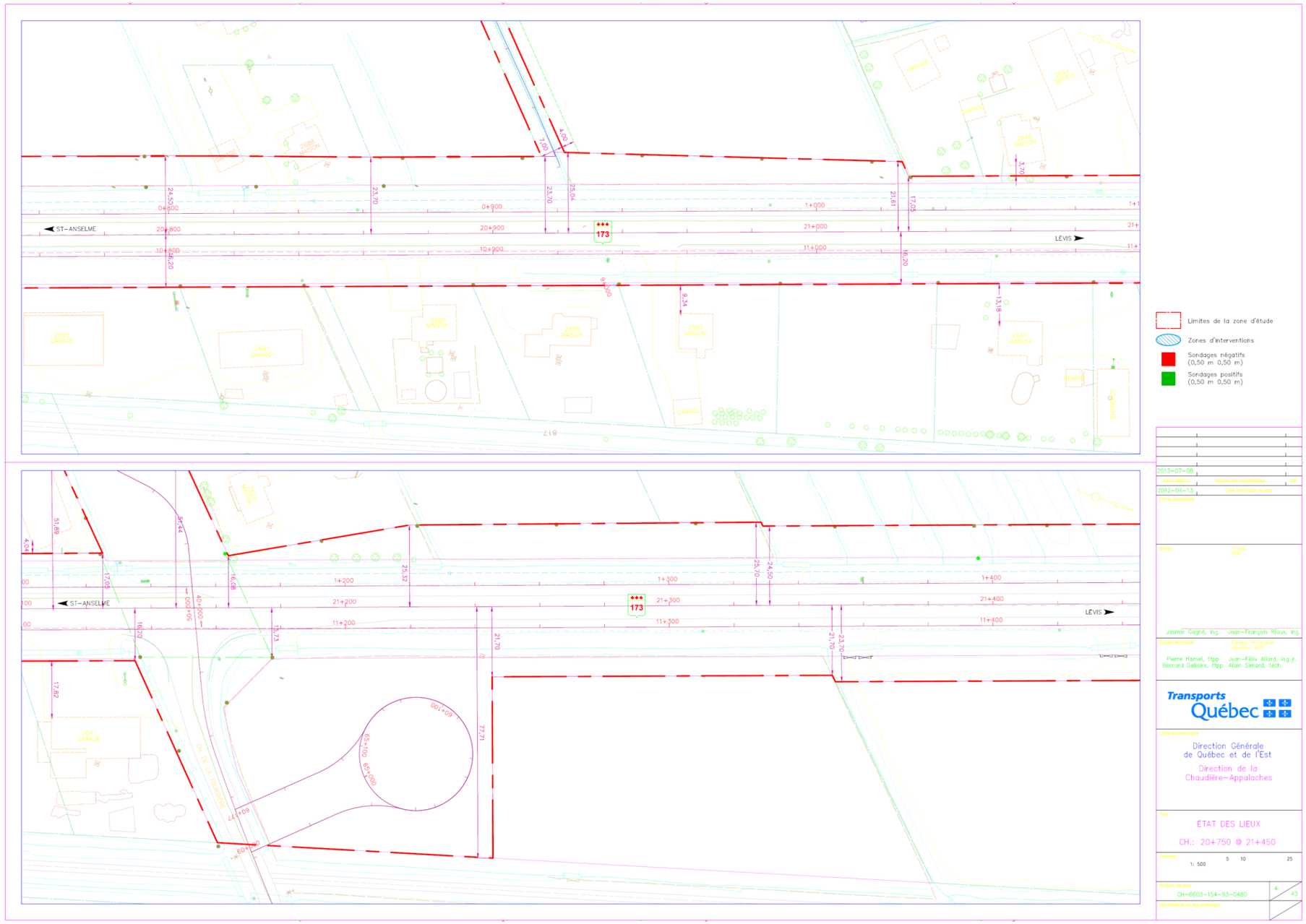

Figure 4. Limites du projet nº 154-93-0480, municipalité de Saint-Henri, route 173, élargissement de 2 à 4 voies divises (Ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-93-0480, feuillet 4, 2015-06-17)

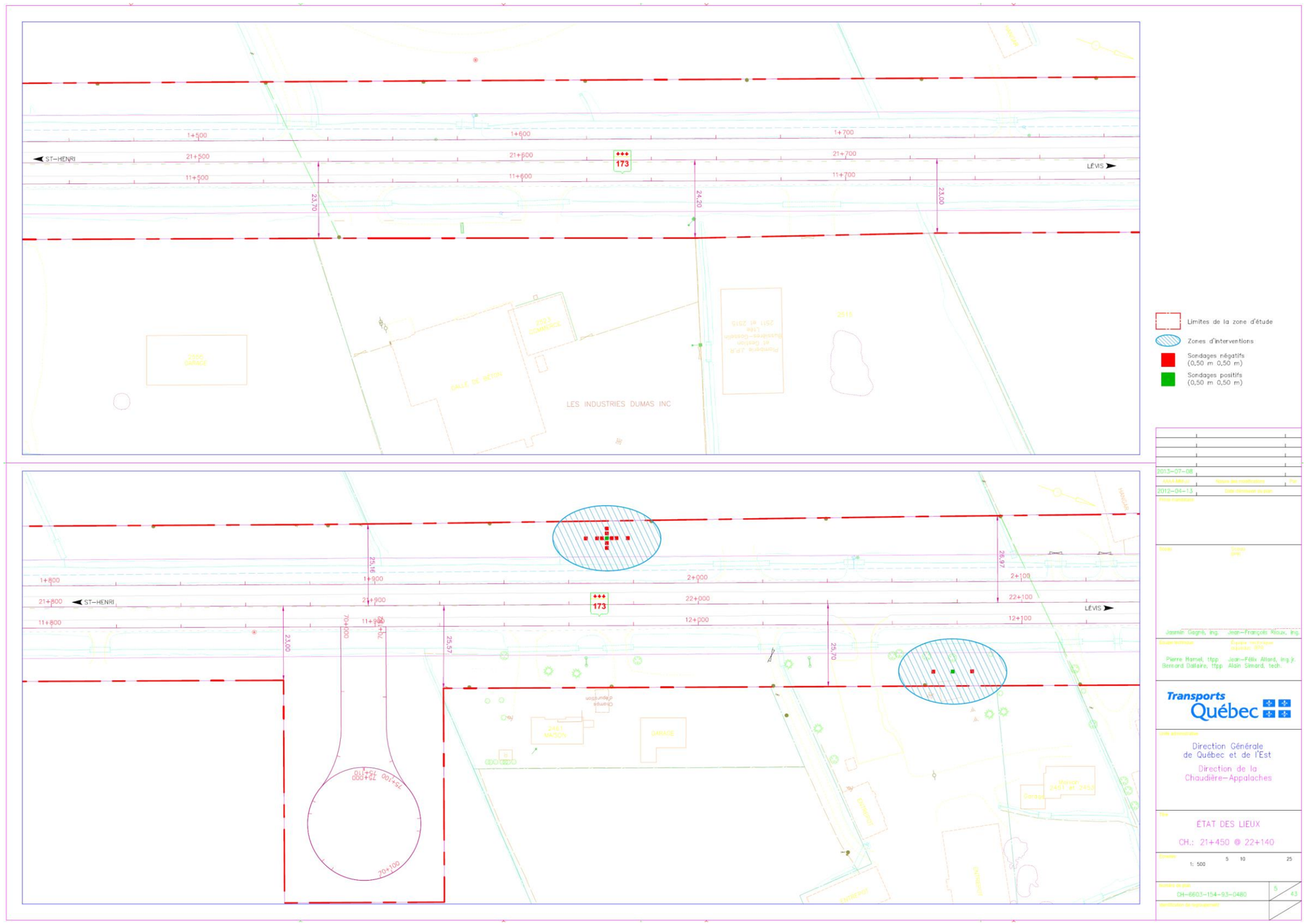

Figure 5. Limites du projet nº 154-93-0480, municipalité de Saint-Henri, route 173, élargissement de 2 à 4 voies divises (Ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-93-0480, feuillet 5, 2015-06-17)

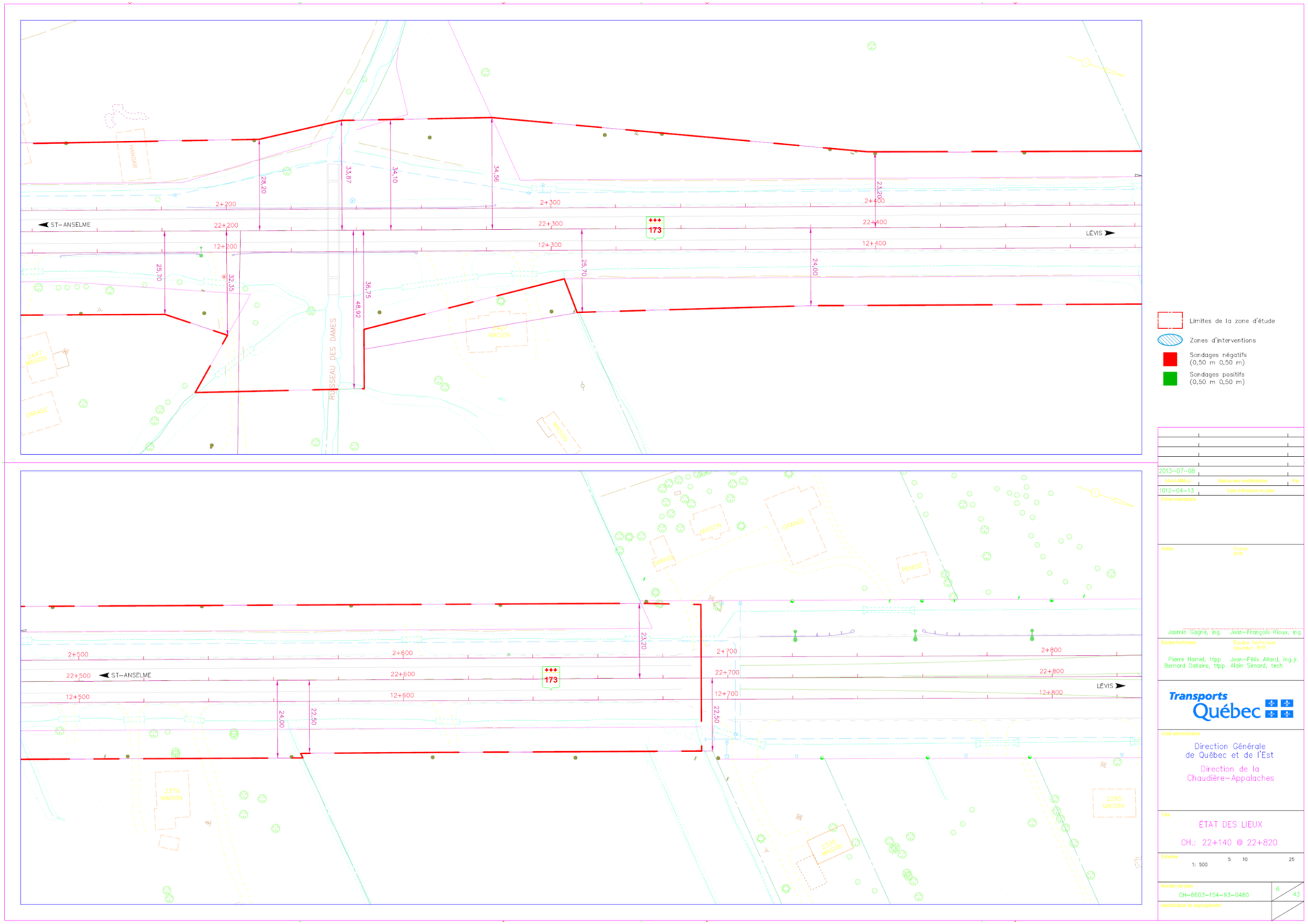

Figure 6. Limites du projet nº 154-93-0480, municipalité de Saint-Henri, route 173, élargissement de 2 à 4 voies divises (Ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-93-0480, feuillet 6, 2015-06-17)

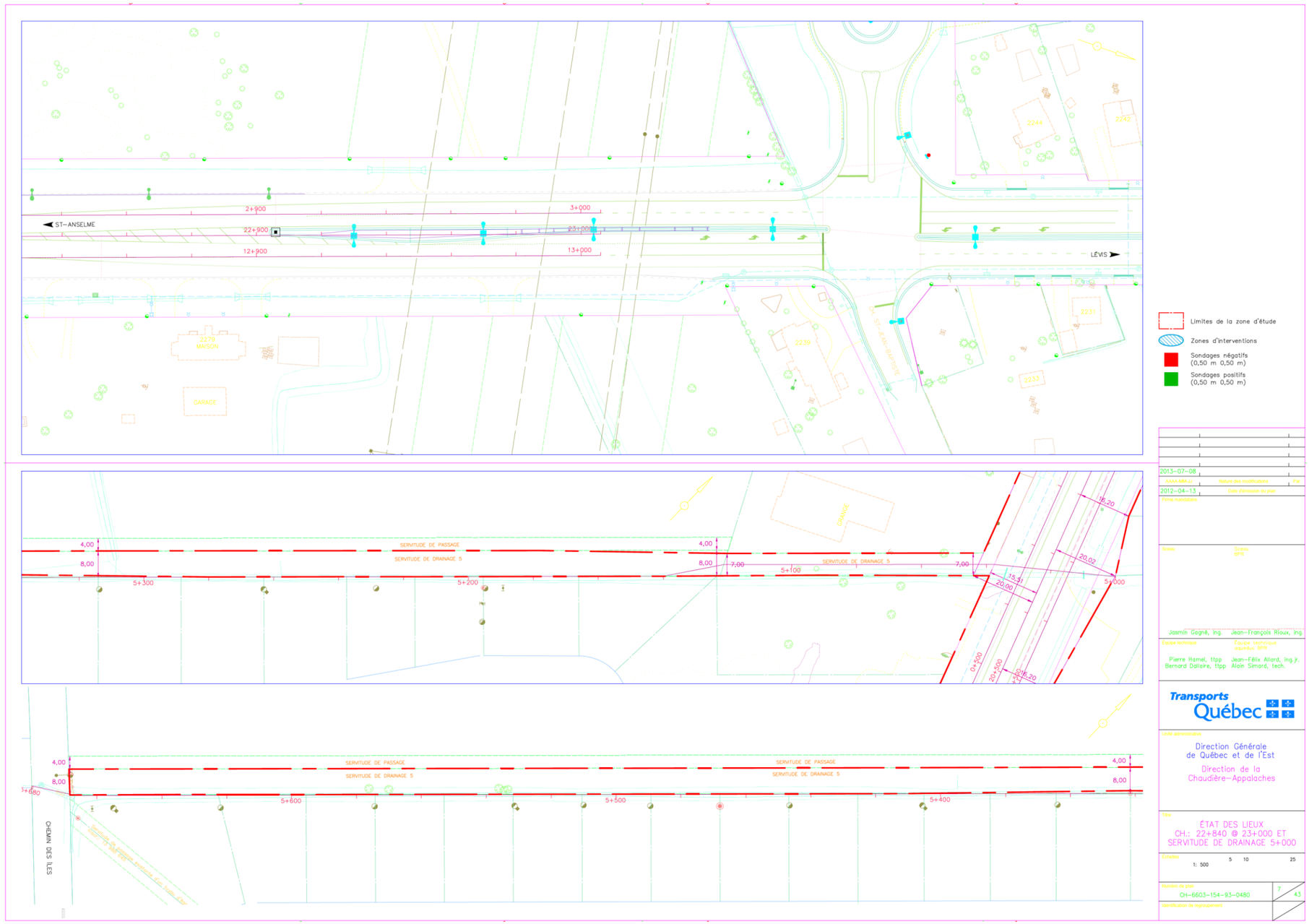

Figure 7. Limites du projet nº 154-93-0480, municipalité de Saint-Henri, route 173, élargissement de 2 à 4 voies divises (Ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-93-0480, feuillet 7, 2015-06-17)

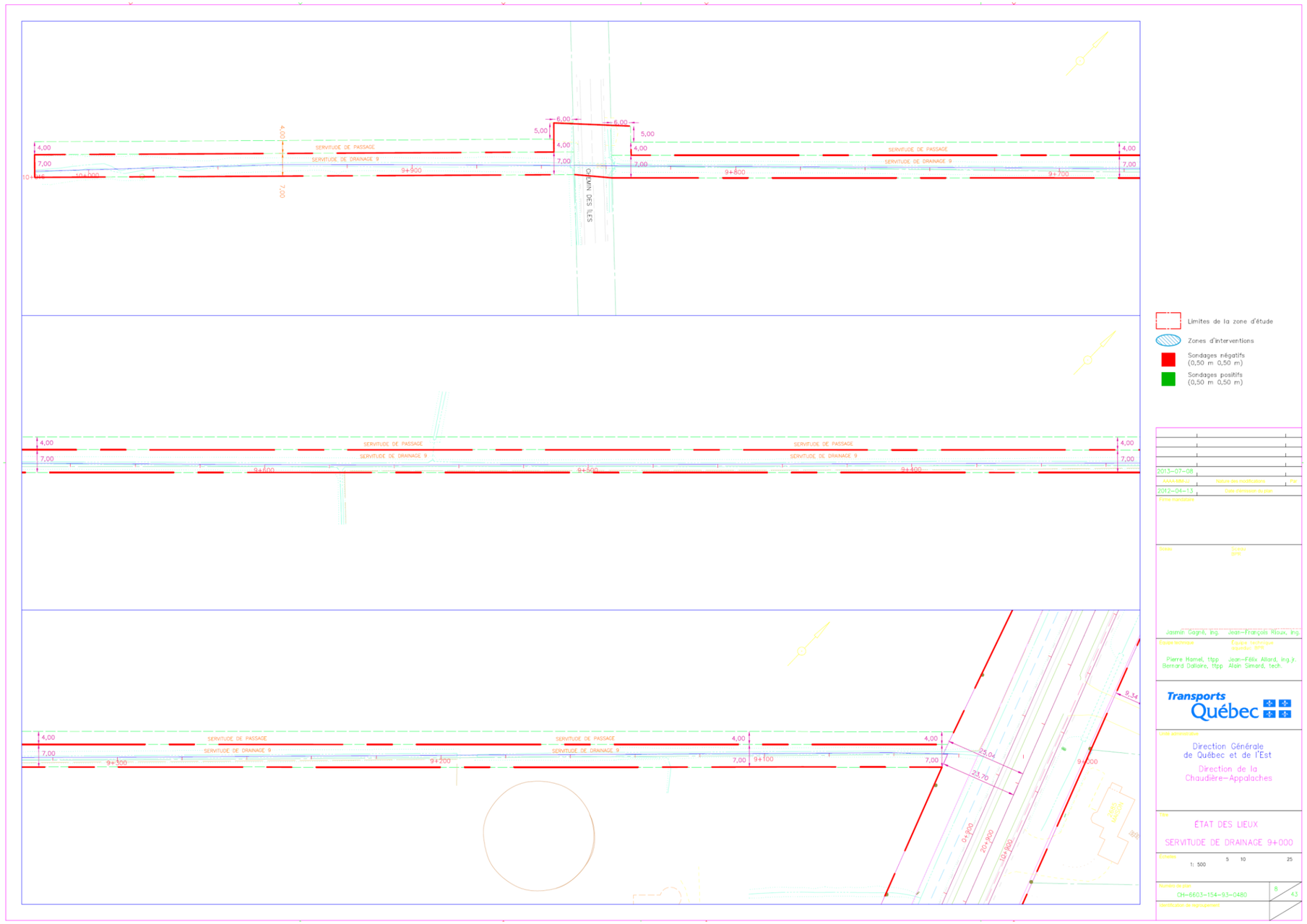

Figure 8. Limites du projet nº 154-93-0480, municipalité de Saint-Henri, route 173, élargissement de 2 à 4 voies divises (Ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-93-0480, feuillet 8, 2015-06-17)

Tableau 2. Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Projet nº 154-93-0480, municipalité de Saint-Henri, route 173, élargissement de 2 à 4 voies divises

Localisation					Nombre de tranchées		Observations	
Début	**Fin**	**Distance (m)**	**Largeur max. (m)**	**Superficie Approximative (m²)**	**(+)**	**(-)**	**Topographie**	**Remarques**
20+180	22+690	2 510	7-77	130 500	2	304	Plane	Route 173, accotements pavés ou gravelés et larges fossés. Portion sud du projet : plusieurs entrées asphaltées ou gravelées. Portions centrale et nord du projet et servitudes de drainage : emprise est occupée par des champs en frjche ou en culture. Stratigraphie généralement observée : niveau de labour reposant sur un limon sableux ou argileux gris verdâtre.

Photo 1. Vue de l'emprise du côté est de la route 173 à partir du chaînage 20+950, vers le nord-nord-ouest (154-93-0480-015)

Photo 2. Vue de l'emprise du côté est de la route 173 à partir du chaînage 21+920, vers le sud-sud-est (154-93-0480-035)

Photo 3. Vue de l'emprise du côté est de la route 173 à partir du chaînage 21+200, vers le nord-ouest (154-93-0480-027)

Photo 4. Servitude de drainage du chaînage 20+530 à partir du chaînage 5+140, vers le sud-ouest (154-93-0480-084)

Photo 5. Servitude de drainage du chaînage 20+920 à partir du chaînage 9+060, vers le sud-ouest (154-93-0480-093)

Photo 6. Vue de l'emprise du côté est de la route 173 à partir du chaînage 20+800, vers le nord-nord-ouest (154-93-0480-012)

Photo 7. Paroi nord d'un sondage réalisé du côté est de la route 173 à proximité du chaînage 20+230, vers le nord (154-93-0480-003)

Photo 8. Paroi nord d'un sondage réalisé du côté est de la route 173 à proximité du chaînage 21+220, vers le nord (154-93-0480-028)

Photo 9. Vue de l'emprise du côté ouest de la route 173 à partir du chaînage 21+980, vers le nord-nord-ouest (154-93-0480-078)

Photo 10. Paroi nord du sondage positif réalisé du côté ouest de la route 173 à proximité du chaînage 21+980, vers le nord (154-93-0480-082)

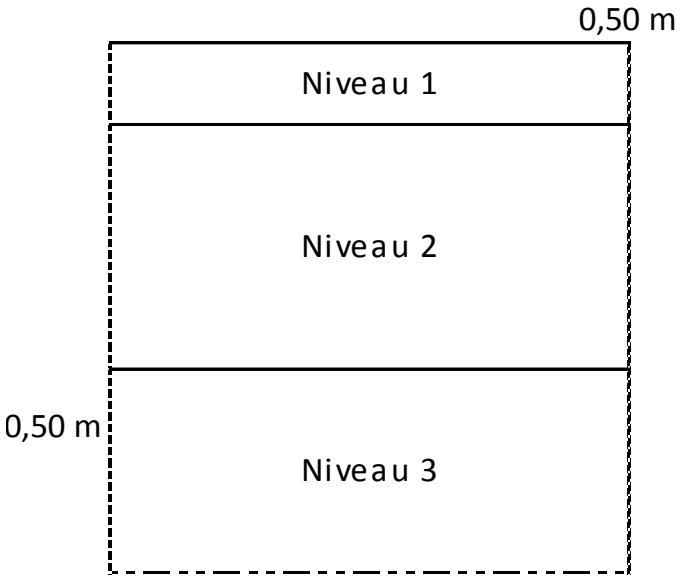

Figure 9. Croquis stratigraphique de la paroi nord d'un sondage positif réalisé du côté ouest de la route 173 à proximité du chaînage 21+980

Photo 11. Nodule de chert mis au jour près du chaînage 21+980, du côté ouest de la route 173 (en plongée) (154-93-0480-082)

Photo 12. Vue de l'emprise du côté est de la route 173 à partir du chaînage 22+080, vers le nord-nord-ouest (154-93-0480-090)

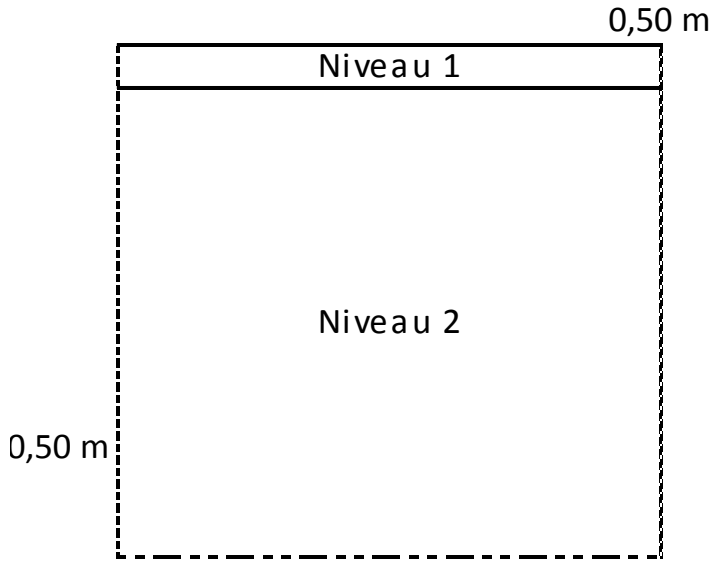

Figure 10. Croquis stratigraphique de la paroi nord d'un sondage positif réalisé du côté est de la route 173 à proximité du chaînage 22+080

Photo 13. Paroi nord du sondage positif réalisé du côté ouest de la route 173 à proximité du chaînage 22+080, vers le nord (154-93-0480-091)

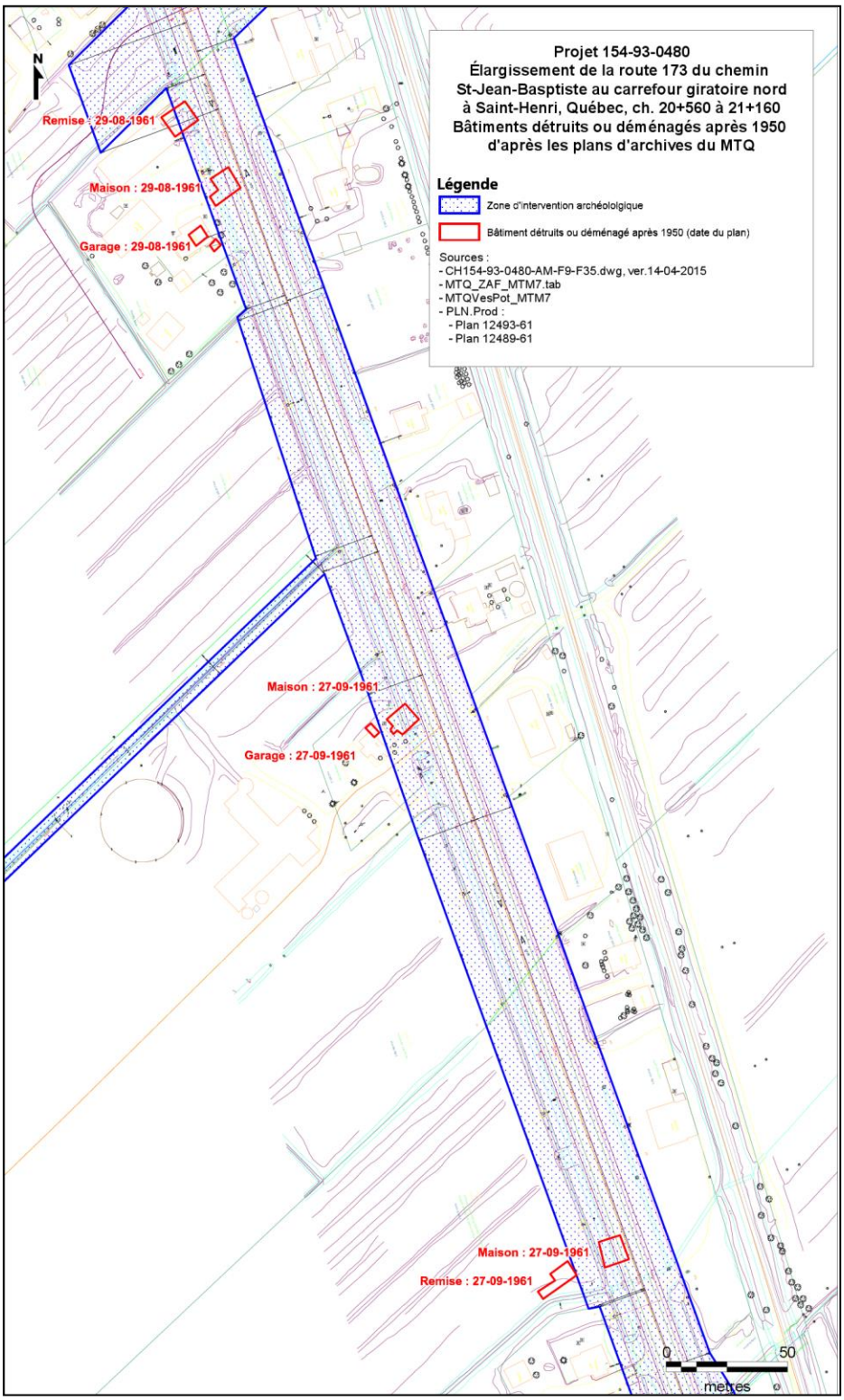

Figure 11. Localisation des fondations de quelques bâtiments détruits après les années 1950 et identifiés par le SCAAAPN à partir des plans d'archives du MTQ (Ministère des Transports 2015)

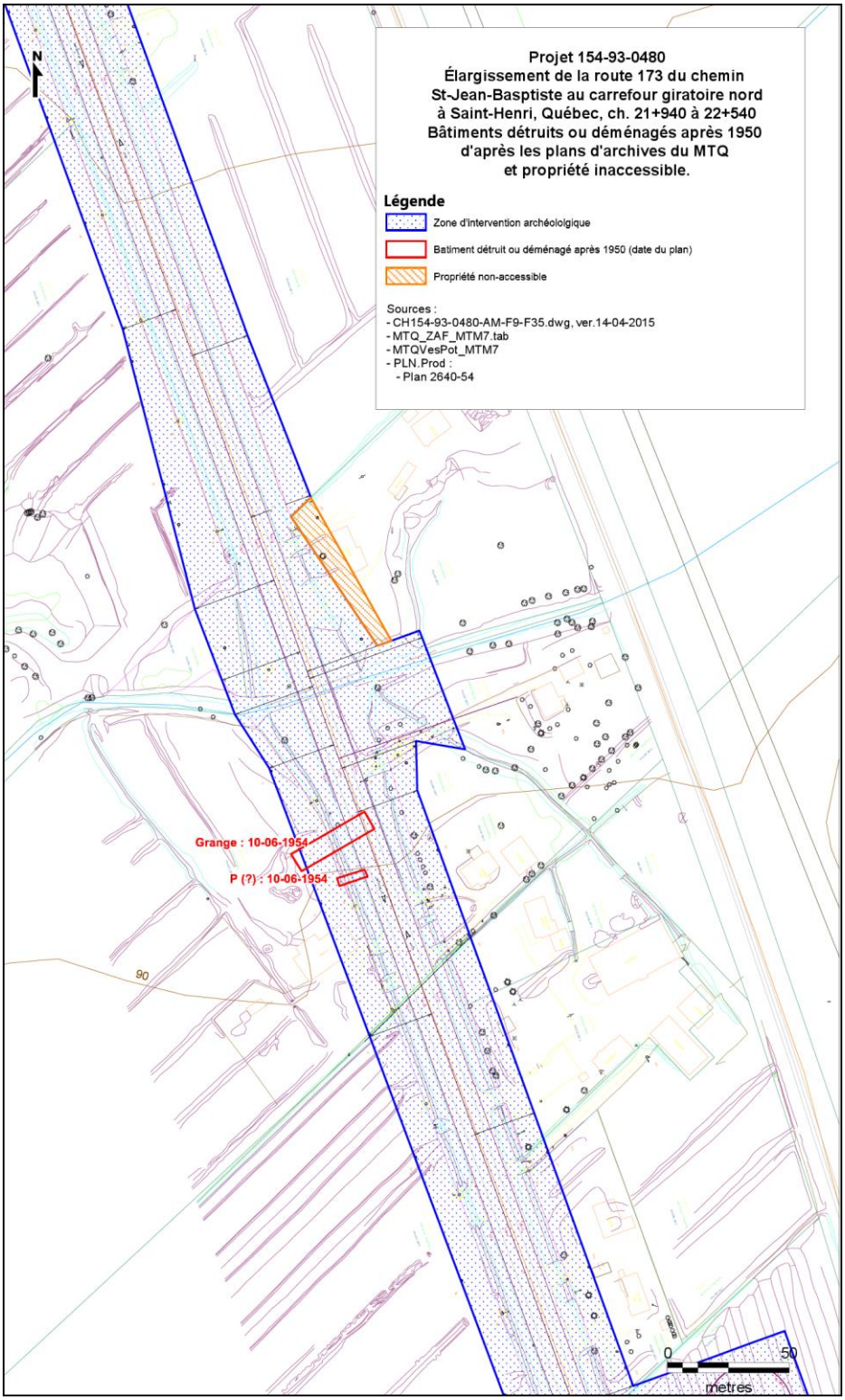

Figure 12. Localisation des fondations de quelques bâtiments détruits après les années 1950 et identifiés par le SCAAAPN à partir des plans d'archives du MTQ (Ministère des Transports 2015)

Photo 14. Vue de l'emprise du côté ouest de la route 173 à partir du chaînage 20+620, vers le nord-nord-ouest (154-93-0480-054)

Photo 15. Vue de l'emprise du côté ouest de la route 173 à partir du chaînage 21+090, vers l'ouest (154-93-0480-054

3. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Une intervention archéologique a été réalisée dans l'emprise du projet d'élargissement de 2 à 4 voies divises de la route 173, du chemin St-Jean-Baptiste au giratoire nord de St-Henri localisé sur le territoire de la Direction de la Chaudière-Appalaches du ministère des Transports du Québec. Cet inventaire, qui a couvert une distance globale de 2 510 mètres linéaires d'emprise, a fait l'objet d'une inspection visuelle et de 306 sondages manuels.

En somme, ce dernier n'a pas permis d'identifier de nouveaux sites archéologiques. Bien que deux sondages se soient révélés positifs (un nodule de chert et quelques artefacts historiques), les sondages supplémentaires qui ont été réalisés à proximité de ces derniers n'ont pas permis d'identifier des vestiges archéologiques témoignant de l'occupation des lieux au cours de la préhistoire ou de la période historique antérieure au XXe siècle. Les travaux du MTQ peuvent donc être réalisés sans qu'il n'y ait de contrainte du point de vue de l'archéologie. Par ailleurs, advenant la découverte fortuite, en cours de travaux, de vestiges associés aux fondations de quelques bâtiments détruits après les années 1950 et identifiés par le SCAAAPN à partir des plans d'archives du MTQ, aucune intervention archéologique supplémentaire ne sera requise étant donné que ces derniers ne présentent pas d'intérêt archéologique.

BIBLIOGRAPHIE

ARTÉFACTUEL

2012f *Inventaires archéologiques (2009). Direction de la Chaudière-Appalaches.* MTQ, rapport inédit, 67 pages.

2012i *Inventaires archéologiques (2011). Direction de la Chaudière-Appalaches.* MTQ, rapport inédit, 57 pages.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC

2015a *Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ, carte 21L11*). Gouvernement du Québec, Québec.

2015b *Cartographie des sites et des zones d'intervention archéologiques du Québec, carte 21L11*. Gouvernement du Québec, Québec.

2015c *Registre du patrimoine culturel du Québec (RPCQ).* Gouvernement du Québec, Québec, Québec (http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/ consulté le 5 novembre 2015.

PATRIMOINE EXPERTS

2000s *Inventaires archéologiques, Direction de Québec, novembre 2000*. MTQ, rapport inédit, 23 pages.

PINTAL, J.-Y.

2007 *Inventaires archéologiques (été 2006). Direction de la Chaudière-Appalaches.* MTQ, rapport inédit, 77 pages.

ANNEXE A

CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

Projet nº 154-93-0480, municipalité de Saint-Henri, route 173, élargissement de 2 à 4 voies divises

CODE DE RÉFÉRENCE	CHAÎNAGE	DESCRIPTION	ORIENTATION
154-93-0480-001	20+200	Vue de l'emprise du côté est de la route 173 à partir du chaînage 20+200	Nord-nord-ouest
154-93-0480-002	20+230	Paroi nord d'un sondage réalisé du côté est de la route 173 à proximité du chaînage 20+230	Nord
154-93-0480-003	20+230	Paroi nord d'un sondage réalisé du côté est de la route 173 à proximité du chaînage 20+230	Nord
154-93-0480-004	20+300	Vue de l'emprise du côté est de la route 173 à partir du chaînage 20+300	Nord-nord-ouest
154-93-0480-005	20+380	Vue de l'emprise du côté est de la route 173 à partir du chaînage 20+380	Nord-nord-ouest
154-93-0480-006	20+380	Vue de l'emprise du côté est de la route 173 à partir du chaînage 20+380	Nord-nord-ouest
154-93-0480-007	20+350	Vue de l'emprise du côté nord-est de la rue Roberge	Nord-est
154-93-0480-008	20+460	Vue de l'emprise du côté est de la route 173 à partir du chaînage 20+460	Sud-sud-est
154-93-0480-009	20+460	Vue de l'emprise du côté est de la route 173 à partir du chaînage 20+460	Nord-nord-ouest
154-93-0480-010	20+600	Vue de l'emprise du côté est de la route 173 à partir du chaînage 20+600	Nord-nord-ouest
154-93-0480-011	20+740	Vue de l'emprise du côté est de la route 173 à partir du chaînage 20+740	Sud-sud-est
154-93-0480-012	20+800	Vue de l'emprise du côté est de la route 173 à partir du chaînage 20+800	Nord-nord-ouest
154-93-0480-013	20+860	Vue de l'emprise du côté est de la route 173 à partir du chaînage 20+860	Nord-nord-ouest
154-93-0480-014	20+900	Vue de l'emprise du côté est de la route 173 à partir du chaînage 20+900	Sud-sud-est
154-93-0480-015	20+950	Vue de l'emprise du côté est de la route 173 à partir du chaînage 20+950	Nord-nord-ouest
154-93-0480-016	21+150	Vue de l'emprise du côté est de la route 173 à partir du chaînage 21+150	Sud-sud-est
154-93-0480-017	21+200	Vue de l'emprise du côté est de la route 173 à partir du chaînage 21+200	Nord-nord-ouest
154-93-0480-018	21+100	Fossé de drainage du côté est de la route 173 à proximité du chaînage 21+100	Sud-sud-est
154-93-0480-019	22+690	Vue de l'emprise du côté est de la route 173 à partir du chaînage 22+690	Sud-sud-est
154-93-0480-020	22+650	Vue de l'emprise du côté est de la route 173 à partir du chaînage 22+650	Nord-nord-ouest
154-93-0480-021	22+510	Vue de l'emprise du côté est de la route 173 à partir du chaînage 22+510	Sud-sud-est
154-93-0480-022	21+150	Vue de l'emprise du chemin de la tourbière	Sud-ouest
154-93-0480-023	21+150	Vue de l'emprise du côté sud-est du chemin de la tourbière	Nord-est
154-93-0480-024	21+200	Vue de l'emprise du côté est de la route 173 à partir du chaînage 21+200	Est
154-93-0480-025	21+200	Vue de l'emprise du côté est de la route 173 à partir du chaînage 21+200	Nord-est

CODE DE RÉFÉRENCE	CHAÎNAGE	DESCRIPTION	ORIENTATION
154-93-0480-026	21+200	Vue de l'emprise du côté est de la route 173 à partir du chaînage 21+200	Ouest
154-93-0480-027	21+200	Vue de l'emprise du côté est de la route 173 à partir du chaînage 21+200	Nord-ouest
154-93-0480-028	21+220	Paroi nord d'un sondage réalisé du côté est de la route 173 à proximité du chaînage 21+220	Nord
154-93-0480-029	21+350	Vue de l'emprise du côté est de la route 173 à partir du chaînage 21+350	Sud-sud-est
154-93-0480-030	21+350	Vue de l'emprise du côté est de la route 173 à partir du chaînage 21+350	Nord-nord-ouest
154-93-0480-031	21+540	Vue de l'emprise du côté est de la route 173 à partir du chaînage 21+540	Sud-sud-est
154-93-0480-032	21+620	Vue de l'emprise du côté est de la route 173 à partir du chaînage 21+620	Nord-nord-ouest
154-93-0480-033	21+720	Vue de l'emprise du côté est de la route 173 à partir du chaînage 21+720	Sud-sud-est
154-93-0480-034	21+720	Vue de l'emprise du côté est de la route 173 à partir du chaînage 21+720	Nord-nord-ouest
154-93-0480-035	21+920	Vue de l'emprise du côté est de la route 173 à partir du chaînage 21+920	Sud-sud-est
154-93-0480-036	21+880	Paroi nord d'un sondage réalisé du côté est de la route 173 à proximité du chaînage 21+880	Nord
154-93-0480-037	20+200	Vue de l'emprise du côté ouest de la route 173 à partir du chaînage 20+200	Nord-nord-ouest
154-93-0480-038	20+350	Vue de l'emprise du côté ouest de la route 173 à partir du chaînage 20+350	Sud-sud-est
154-93-0480-039	20+360	Vue de l'emprise du côté sud-ouest de la rue Roberge	Sud-ouest
154-93-0480-040	20+440	Vue de l'emprise du côté ouest de la route 173 à partir du chaînage 20+440	Nord-nord-ouest
154-93-0480-041	20+580	Vue de l'emprise du côté ouest de la route 173 à partir du chaînage 20+580	Sud-sud-est
154-93-0480-042	20+620	Vue de l'emprise du côté ouest de la route 173 à partir du chaînage 20+620	Ouest
154-93-0480-043	20+620	Vue de l'emprise du côté ouest de la route 173 à partir du chaînage 20+620	Nord-nord-ouest
154-93-0480-044	20+700	Paroi nord d'un sondage réalisé du côté ouest de la route 173 à proximité du chaînage 20+700	Nord
154-93-0480-045	20+780	Vue de l'emprise du côté ouest de la route 173 à partir du chaînage 20+780	Sud-sud-est
154-93-0480-046	20+830	Vue de l'emprise du côté ouest de la route 173 à partir du chaînage 20+830	Nord-ouest
154-93-0480-047	20+830	Vue de l'emprise du côté ouest de la route 173 à partir du chaînage 20+830	Sud-sud-ouest
154-93-0480-048	20+880	Vue de l'emprise du côté ouest de la route 173 à partir du chaînage 20+880	Nord-nord-ouest
154-93-0480-049	20+920	Vue de l'emprise du côté ouest de la route 173 à partir du chaînage 20+920	Sud-sud-est
154-93-0480-050	21+080	Vue de l'emprise du côté ouest de la route 173 à partir du chaînage 21+080	Sud-sud-est

CODE DE RÉFÉRENCE	CHAÎNAGE	DESCRIPTION	ORIENTATION
154-93-0480-051	21+090	Vue de l'emprise du côté ouest de la route 173 à partir du chaînage 21+090	Ouest
154-93-0480-052	21+140	Vue de l'emprise du côté ouest de la route 173 à partir du chaînage 21+140	Sud-sud-est
154-93-0480-053	21+140	Vue de l'emprise du côté ouest de la route 173 à partir du chaînage 21+140	Sud
154-93-0480-054	20+620	Vue de l'emprise du côté ouest de la route 173 à partir du chaînage 20+620	Nord-nord-ouest
154-93-0480-055	21+230	Vue de l'emprise du côté ouest de la route 173 à partir du chaînage 21+230	Sud-sud-est
154-93-0480-056	21+230	Vue de l'emprise du côté ouest de la route 173 à partir du chaînage 21+230	Nord-nord-ouest
154-93-0480-057	21+500	Vue de l'emprise du côté ouest de la route 173 à partir du chaînage 21+500	Sud-sud-est
154-93-0480-058	21+650	Paroi nord d'un sondage réalisé du côté ouest de la route 173 à proximité du chaînage 21+650	Nord
154-93-0480-059	21+660	Vue de l'emprise du côté ouest de la route 173 à partir du chaînage 21+660	Nord-nord-ouest
154-93-0480-060	22+500	Vue de l'emprise du côté ouest de la route 173 à partir du chaînage 22+500	Nord-nord-ouest
154-93-0480-061	22+500	Vue de l'emprise du côté ouest de la route 173 à partir du chaînage 22+500	Sud-sud-est
154-93-0480-062	22+180	Vue de l'emprise du côté ouest de la route 173 à partir du chaînage 22+180	Sud-sud-est
154-93-0480-063	22+260	Vue de l'emprise du côté ouest de la route 173 à partir du chaînage 22+260	Nord-ouest
154-93-0480-064	22+260	Vue de l'emprise du côté ouest de la route 173 à partir du chaînage 22+260	Ouest
154-93-0480-065	22+260	Vue de l'emprise du côté ouest de la route 173 à partir du chaînage 22+260	Nord-ouest
154-93-0480-066	22+500	Paroi nord d'un sondage réalisé du côté ouest de la route 173 à proximité du chaînage 22+500	Nord
154-93-0480-067	22+580	Paroi nord d'un sondage réalisé du côté ouest de la route 173 à proximité du chaînage 22+580	Nord
154-93-0480-068	22+690	Vue de l'emprise du côté ouest de la route 173 à partir du chaînage 22+690	Sud-sud-est
154-93-0480-069	22+690	Vue de l'emprise du côté ouest de la route 173 à partir du chaînage 22+690	Sud-sud-est
154-93-0480-070	22+640	Vue de l'emprise du côté est de la route 173 à partir du chaînage 22+640	Nord-nord-ouest
154-93-0480-071	22+640	Vue de l'emprise du côté est de la route 173 à partir du chaînage 22+640	Sud-est
154-93-0480-072	22+540	Vue de l'emprise du côté est de la route 173 à partir du chaînage 22+540	Nord-nord-ouest
154-93-0480-073	22+480	Vue de l'emprise du côté est de la route 173 à partir du chaînage 22+480	Sud-sud-est
154-93-0480-074	22+200	Vue de l'emprise du côté est de la route 173 à partir du chaînage 22+200	Nord-nord-ouest
154-93-0480-075	22+170	Vue de l'emprise du côté est de la route 173 à partir du chaînage 22+170	Sud-sud-est

CODE DE RÉFÉRENCE	CHAÎNAGE	DESCRIPTION	ORIENTATION
154-93-0480-076	22+100	Vue de l'emprise du côté est de la route 173 à partir du chaînage 22+100	Nord-nord-ouest
154-93-0480-077	21+980	Paroi nord d'un sondage réalisé du côté ouest de la route 173 à proximité du chaînage 21+980	Nord
154-93-0480-078	21+980	Vue de l'emprise du côté ouest de la route 173 à partir du chaînage 21+980	Nord-nord-ouest
154-93-0480-079	21+980	Vue de l'emprise du côté ouest de la route 173 à partir du chaînage 21+980	Nord
154-93-0480-080	21+980	Paroi nord d'un sondage réalisé du côté ouest de la route 173 à proximité du chaînage 21+980	Nord
154-93-0480-081	21+980	Paroi nord d'un sondage réalisé du côté ouest de la route 173 à proximité du chaînage 21+980	Nord
154-93-0480-082	21+980	Paroi nord du sondage positif réalisé du côté ouest de la route 173 à proximité du chaînage 21+980	Nord
154-93-0480-083	20+530	Servitude de drainage du chaînage 20+530 à partir du chaînage 5+100	Nord-est
154-93-0480-084	20+530	Servitude de drainage du chaînage 20+530 à partir du chaînage 5+140	Sud-ouest
154-93-0480-085	20+530	Servitude de drainage du chaînage 20+530 à partir du chaînage 5+140	Sud-ouest
154-93-0480-086	20+530	Sondage réalisé dans la servitude de drainage du chaînage 20+530 à proximité du chaînage 5+150	En plongée
154-93-0480-087	20+530	Paroi nord d'un sondage réalisé dans la servitude de drainage du chaînage 20+530 à proximité du chaînage 5+150	Nord
154-93-0480-088	20+530	Paroi nord d'un sondage réalisé dans la servitude de drainage du chaînage 20+530 à proximité du chaînage 5+460	Nord
154-93-0480-089	20+530	Servitude de drainage du chaînage 20+530 à partir du chaînage 5+500	Nord-est
154-93-0480-090	22+080	Vue de l'emprise du côté est de la route 173 à partir du chaînage 22+080	Nord-nord-ouest
154-93-0480-091	22+080	Paroi nord d'un sondage réalisé du côté ouest de la route 173 à proximité du chaînage 22+080	Nord
154-93-0480-092	22+080	Paroi nord du sondage positif réalisé du côté ouest de la route 173 à proximité du chaînage 22+080	Nord
154-93-0480-093	20+920	Servitude de drainage du chaînage 20+920 à partir du chaînage 9+060	Sud-ouest
154-93-0480-094	20+920	Servitude de drainage du chaînage 20+920 à partir du chaînage 9+060	Nord-est
154-93-0480-095	20+920	Servitude de drainage du chaînage 20+920 à partir du chaînage 9+550	Sud-ouest
154-93-0480-096	20+920	Paroi nord d'un sondage réalisé dans la servitude de drainage du chaînage 20+920 à proximité du chaînage 9+550	Nord
154-93-0480-097	20+920	Servitude de drainage du chaînage 20+920 à partir du chaînage 9+830	Nord-est
154-93-0480-098	20+920	Servitude de drainage du chaînage 20+920 à partir du chaînage 9+860	Sud-ouest
154-93-0480-099	21+980	Morceau de chert mis au jour près du chaînage 21+980, du côté ouest de la route 173	En plongée

154-93-0480-009.JPG

154-93-0480-010.JPG

154-93-0480-011.JPG

154-93-0480-012.JPG

154-93-0480-013.JPG

154-93-0480-014.JPG

154-93-0480-015.JPG

154-93-0480-016.JPG

154-93-0480-017.JPG

154-93-0480-018.JPG

154-93-0480-019.JPG

154-93-0480-020.JPG

154-93-0480-021.JPG

154-93-0480-022.JPG

154-93-0480-023.JPG

154-93-0480-024.JPG

154-93-0480-025.JPG

154-93-0480-026.JPG

154-93-0480-027.JPG

154-93-0480-028.JPG

154-93-0480-029.JPG

154-93-0480-030.JPG

154-93-0480-031.JPG

154-93-0480-032.JPG

154-93-0480-033.JPG

154-93-0480-034.JPG

154-93-0480-035.JPG

154-93-0480-001.JPG

154-93-0480-002.JPG

154-93-0480-003.JPG

154-93-0480-004.JPG

154-93-0480-005.JPG

154-93-0480-006.JPG

154-93-0480-007.JPG

154-93-0480-008.JPG

154-93-0480-009.JPG

154-93-0480-010.JPG

154-93-0480-011.JPG

154-93-0480-012.JPG

154-93-0480-013.JPG

154-93-0480-014.JPG

154-93-0480-015.JPG

154-93-0480-016.JPG

154-93-0480-017.JPG

154-93-0480-018.JPG

154-93-0480-019.JPG

154-93-0480-020.JPG

154-93-0480-021.JPG

154-93-0480-022.JPG

154-93-0480-023.JPG

154-93-0480-024.JPG

154-93-0480-025.JPG

154-93-0480-026.JPG

154-93-0480-027.JPG

154-93-0480-028.JPG

154-93-0480-029.JPG

154-93-0480-030.JPG

154-93-0480-031.JPG

154-93-0480-032.JPG

154-93-0480-033.JPG

154-93-0480-034.JPG

154-93-0480-035.JPG

154-93-0480-001.JPG

154-93-0480-002.JPG

154-93-0480-003.JPG

154-93-0480-004.JPG

154-93-0480-005.JPG

154-93-0480-006.JPG

154-93-0480-007.JPG

154-93-0480-008.JPG

154-93-0480-083.JPG

154-93-0480-084.JPG

154-93-0480-085.JPG

154-93-0480-086.JPG

154-93-0480-087.JPG

154-93-0480-088.JPG

154-93-0480-089.JPG

154-93-0480-090.JPG

154-93-0480-091.JPG

154-93-0480-092.JPG

154-93-0480-093.JPG

154-93-0480-094.JPG

154-93-0480-095.JPG

154-93-0480-096.JPG

154-93-0480-097.JPG

154-93-0480-098.JPG

154-93-0480-071.JPG

154-93-0480-072.JPG

154-93-0480-073.JPG

154-93-0480-074.JPG

154-93-0480-075.JPG

154-93-0480-076.JPG

154-93-0480-077.JPG

154-93-0480-078.JPG

154-93-0480-079.JPG

154-93-0480-080.JPG

154-93-0480-081.JPG

154-93-0480-082.JPG

ANNEXE B

INVENTAIRE DES ARTEFACTS

Projet nº 154-93-0480, municipalité de Saint-Henri, route 173, élargissement de 2 à 4 voies divises

Chaînage	Sondage	Code matériau	Matériau	Nb. Art.	Objet	Description	Commentaires
22+080/Côté est de la route 173	1B	M1.2.2.8	TCF blanche vernissée	2	Indéterminé	Tessons sans décor	Non conservé
22+080/Côté est de la route 173	1B	M1.2.2.8	TCF blanche vernissée	1	Indéterminé	Tesson avec décor de type *Willow blue*	Non conservé
22+080/Côté est de la route 173	1B	M1.2.3.1	TCF argileuse blanche, non vernissée	1	Pipe à fumer	Fragment de tuyau	Non conservé
22+080/Côté est de la route 173	1B	M3.4.1	Fer forgé	1	Clou	Incomplet	Non conservé